Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251201-B25_090-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Décision du Bureau Communautaire n° B25-090

Séance du lundi 1er décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-huit heures, le Bureau Communautaire s'est réuni en la salle du Cheval Blanc à Plourin-lès-Morlaix, sous la présidence de Madame Solange Creignou, 1ère vice-présidente.

Date de la convocation : le 25 novembre 2025
Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 24
Nombre de votants : 24

Étaient présents : Solange Creignou, Guy Pennec, Anne Catherine Lucas, Julien Kerguillec, Catherine Tréanton, Roger Héré, Christophe Micheau, François Girotto, Marc Rousic, Brigitte Mel, Claude Poder, Nathalie Barnet, David Guyomar, Sébastien Marie, Pierre Le Goff, Yvon Laurans, Valérie Scattolin, Joseph Irrien, Hervé Saint-Jalm, Jean-René Péron, Francis Lebrault, Bernadette Auffret, Joëlle Huon, Gilles Créach.

Étaient absents excusés : Jean-Paul Vermot, François Hamon, Nathalie Bernard, Alban Le Roux, Renaud de Clermont-Tonnerre, Hervé Cillard, Nicole Segalen-Hamon, Eric Cloarec, Gwénolé Guyomarc'h, Monique Nedellec, Anne-Marie Kerviel.

Cession foncière, Récup 29, ZAE de Kerbriand (Plouigneau)

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°16 " Permettre aux acteurs économiques de s'adapter " et n°17 " Développer le tissu de TPE et PME "

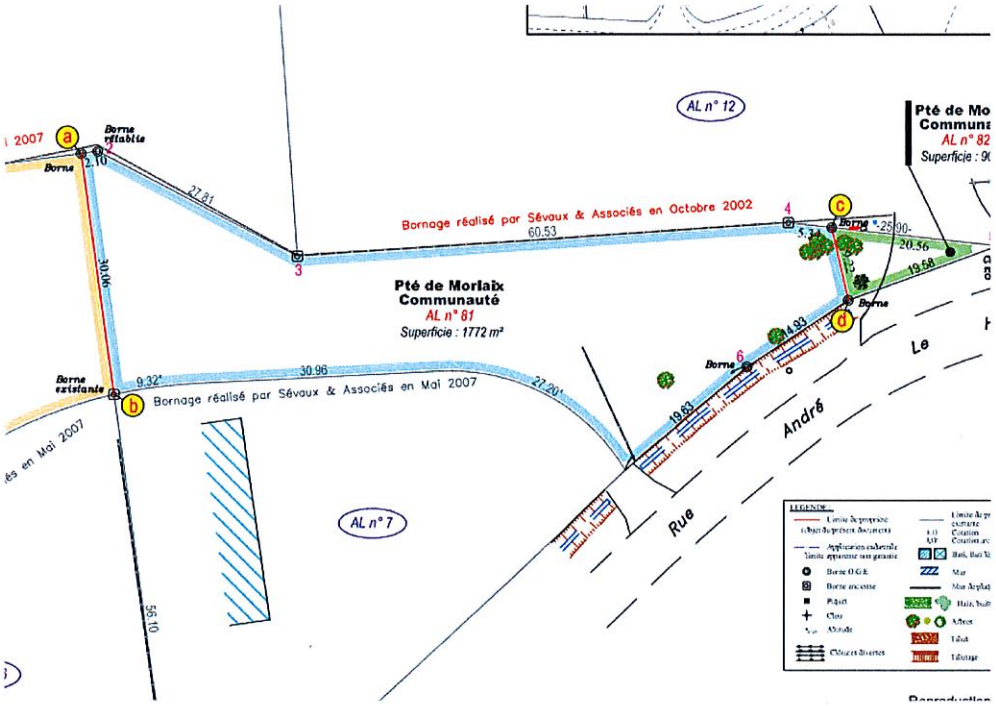
Rapporteur : Solange Creignou

En 2022, Morlaix Communauté a acquis la parcelle AL0075 située sur la zone de Kerbriand à la commune de Plouigneau en raison de sa compétence en matière de gestion de zones d'activités économiques. Une partie de cette parcelle a été découpée pour permettre le développement de l'entreprise Daniel Moquet. L'autre partie a été proposée à l'entreprise Récup 29 pour régularisation d'une emprise déjà partiellement occupée depuis plusieurs années.

Lucas Moal a créé la société Récup 29 en 1995, entreprise spécialisée dans la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets industriels, notamment les déchets en fer et métaux.

La parcelle AL n°81, issue d'un découpage de la parcelle anciennement AL0075, d'une superficie d'environ 1 772 m², située dans le prolongement de la parcelle actuelle de Récup 29 a donc été proposée au prix de 12,5 € HT le m².

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251201-B25_090-DE



Vu l'avis du Domaine n° 2025-29199-74847 en date du 24 octobre 2025,
Vu l'avis favorable de la commission Economie-Tourisme-Commerce du 16 septembre 2025,

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- **d'approuver le principe de cession à l'entreprise Récup 29 ou à toute autre personne physique ou morale s'y substituant pour le même objet et dans les mêmes conditions, de la parcelle AL n° 81 d'une superficie d'environ 1 772 m² de la ZAE de Kerbriand à Plouigneau au prix de 12,5 € le m² HT, soit un total d'environ 22 150 € HT.**
- **d'autoriser le Président ou son représentant, à signer les actes ainsi que tout document relatif à ce dossier.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Bureau : adopté à l'unanimité.

La 1ère vice-présidente
Solange Creignou

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ